

RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00448

Numéro SIREN : 338 459 332

Nom ou dénomination : SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS  
IMMOBILIERES

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2017 sous le numéro de dépôt 16630

**SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES**  
Société par actions simplifiée au capital de 313.400 €  
5 rue du Bosphore – 35000 RENNES  
338 459 332 RCS Rennes

---

**PROCES-VERBAL  
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 14 DECEMBRE 2017**

**EXTRAITS**

Le jeudi 14 décembre 2017,

**LE SOUSSIGNE :**

Monsieur Daniel ALLIAUME  
demeurant à Acigné (35) – 14 rue du Grand Pré

*Représentant la société **LE GRAND PRE, SAS** au capital de 623.490 € dont le siège est à Acigné (35690) – 14 rue du Grand Pré, identifiée sous le n° 524 077 625 RCS Rennes, en sa qualité de Président,*

Ladite société détenant la totalité des 31.340 actions composant le capital social de la SOCIETE DE CONSEILS D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES, S.A.S. au capital de 313.400 € dont le siège est à RENNES (35) – 5 rue du Bosphore, identifiée sous le n° 338 459 332 RCS Rennes (ci-après la Société),

**I – A été appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Démission de Madame Dominique MOUILLARD de son mandat de Directeur Général de la Société ;
- Nomination du nouveau Directeur Général ; pouvoirs du Directeur Général ;
- 
- Pouvoirs en vue des formalités.

**II – Puis a pris les décisions suivantes, au nom et pour le compte de la société **LE GRAND PRE, associé unique :****

**Première décision**

***Changement de Directeur Général – Pouvoirs du Directeur Général***

L'associé unique, connaissance prise de la démission de Madame Dominique MOUILLARD de son mandat de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour, déclare accepter cette démission.

Il désigne comme nouveau Directeur Général :

- Monsieur Jérôme LAGARDE, demeurant à Pont Péan (35131) – 13 avenue Colette Besson.

Cette nomination est faite à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.



En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Jérôme LAGARDE disposera, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président.

Il assurera notamment, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représentera dans ses rapports avec les tiers.

Toutefois, dans ses rapports avec la Société et à titre de règle interne, sans que cette limitation de pouvoirs puisse être opposable aux tiers, il est expressément convenu que le Directeur Général de la Société ne pourra prendre l'une quelconque des décisions suivantes sans l'autorisation préalable et écrite du Président de la Société, sous peine de voir sa responsabilité personnelle engagée en cas de préjudice à la Société :

- Souscription d'emprunts ou de concours bancaires, constitution de garanties sur les biens sociaux (hypothèques, priviléges, nantissements...),
- Tout investissement immobilier y compris pour les besoins de l'activité de la Société.

Monsieur Jérôme LAGARDE a d'ores et déjà déclaré accepter sans réserve les fonctions qui lui sont confiées ainsi que les missions et responsabilités qui y sont associées, et qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

---

#### **Quatrième décision**

##### ***Pouvoirs en vue des formalités***

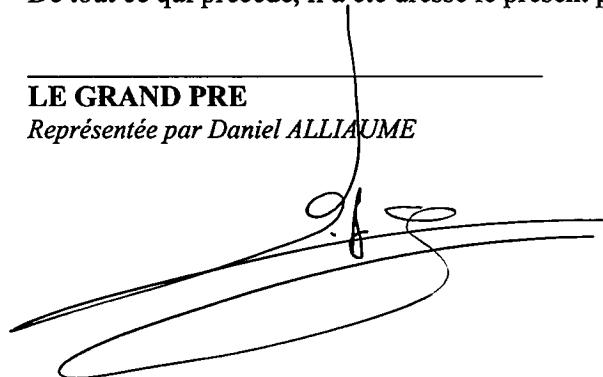
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, les formalités de publicité légales. A cet effet, substituer si besoin est, faire toute déclaration et certifier conforme tous documents.

\*\*\*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique.

**LE GRAND PRE**

*Représentée par Daniel ALLIAUME*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "LE GRAND PRE" and "Représentée par Daniel ALLIAUME". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "P" and "A" in the middle. A small, thin vertical line extends upwards from the top of the signature, ending in a small cross-like mark.